

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 45 (1916)
Heft: 8

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rétablissement. La Caisse de remplacement du corps enseignant paye 20 fr. par semaine scolaire à la commune.

Soleure. Les frais de remplacement incombent à la commune. L'instituteur malade est payé entièrement pendant trois mois. Suivant les cas, le conseil communal accorde encore le traitement plein ou partiel pendant trois autres mois.

En cas de décès d'un instituteur, ayant au moins trois ans de service en ville, la veuve ou les enfants de ce dernier touchent son traitement intégral pendant trois mois.

Zoug. D'après la loi, en cas de congé ou de maladie, l'instituteur jouit de tout son traitement.

Si le remplacement ne dure pas plus de trois mois, il est à la charge du maître malade. Cependant, dans la plupart des cas, la ville paye les deux tiers des frais de remplacement.

Au delà de trois mois, l'Etat paye le tiers et la commune les deux tiers. Aucun remplacement ne saurait durer plus de dix mois.

(Gazette de Lausanne.)

BIBLIOGRAPHIES

Nous avons reçu du Comité de propagande française à l'étranger, 3, rue Garancière, Paris, les ouvrages suivants :

La France de demain, par Hébrard DE VILLENEUVE, in-16 de 44 p. Que sera-t-elle au quadruple point de vue social, économique, administratif et religieux, lorsque la guerre aura pris fin? L'auteur répond à ces diverses questions en se mettant au point de vue libéral : ce qui lui fait tirer des conclusions peu compatibles avec les enseignements de la théologie catholique.

De Kant à Krupp, par Léon DAUDET, in-16 de 64 pages. La présente étude se propose d'établir dès maintenant les grandes lignes d'une réaction nationale « française contre l'influence et l'action allemandes. » Cette phrase indique fort bien le but que s'est proposé l'auteur.

Du XVIII^{me} siècle à l'année sublime, par Et. LAMY, de l'Académie française, in-16 de 46 pages. On trouve dans ces pages le magnifique rapport, le rapport si admiré, que M. Lamy a lu en séance publique annuelle de l'Académie, le jeudi 17 décembre dernier. On sait que le discours a pour sujet les concours qui avaient été ouverts en 1914.

Ces trois ouvrages ont été publiés à la librairie de MM. Bloud et Gay, éditeurs, 7, place de Saint-Sulpice, Paris.

Patriotisme, impérialisme, militarisme, par Lucien ROURE, in-16 de 48 pages. Instructive étude dans laquelle l'auteur s'élève contre les aspirations manifestées par l'Allemagne vers la domination universelle.

Jeanne la Libératrice, par Mgr BAUDRILLART, Panégyrique prononcé à Notre-Dame de Paris le 16 mai 1915, in-8° de 32 pages. Magnifique discours prononcé en l'honneur de celle que la Providence a suscitée pour défendre « la foi et la patrie française ».

Ces deux derniers ouvrages ont été publiés chez Beauchesne, rue de Rennes, 117, Paris.

* * *

Notice sur la vie spirituelle de *S. A. R. le duc d'Alençon*, par le P. STANISLAS, F. M. Un volume de 142 pages, orné de 5 gravures. Prix : 1 fr. 50, Paris, Librairie Saint-François, 4, rue Cassette.

Ce petit livre n'a pas la prétention de tracer une biographie du prince. Le P. Stanislas, capucin de la Province de Paris, directeur de conscience du défunt, y a simplement noté quelques traits de la vie spirituelle du duc et de ses relations avec les Capucins. Entré en 1880 dans le Tiers-Ordre, le Prince a donné continuellement l'exemple d'une piété sincère et éclairée, d'une charité ardente, d'une exquise simplicité et pureté de mœurs. Lorsque la duchesse, sa femme, eut disparu dans le tragique incendie du Bazar de la charité en 1897, le duc songea même à entrer en religion ; il fallut toute la fermeté de son directeur pour l'empêcher de réaliser son dessein. Cette notice n'est pas assez développée pour évoquer une image quelque peu nette et vivante de cette belle figure. Elle montre plutôt l'admiration du P. Stanislas pour son illustre pénitent, et s'adresse de préférence aux personnes qui s'intéressent à la famille royale de France.



CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — † *M. Roulin*. — Le Collège Saint-Michel vient de perdre un maître dévoué et excellent en la personne de M. Pierre Roulin, professeur au cours préparatoire, qui a succombé à une longue maladie, à l'âge de 66 ans. M. Roulin avait rempli pendant trente ans les fonctions d'instituteur primaire. Il avait enseigné à Chandon, à Echarlens et à Cugy et y avait été estimé et aimé. Il avait pris sa retraite, accompagné de la reconnaissance des familles et des autorités. Mais, en 1900, après un bref passage dans l'administration cantonale, il rentra dans la carrière pédagogique. Appelé à professer au cours préparatoire du Collège, il y fit preuve d'une remarquable aptitude dans l'enseignement du français aux étudiants de langue étrangère. Il a occupé ce poste pendant quinze ans avec un zèle qui fut hautement apprécié. M. Pierre Roulin était un homme bienveillant, de manières cordiales ; la nouvelle de sa mort affligera tous ceux qui l'ont connu.

— † La paroisse de Murist a fait, le 21 mars, de touchantes funérailles à son insigne bienfaitrice, M^{lle} Angélique Moosbrugger, ancienne institutrice. De nombreux représentants du clergé et du corps enseignant avaient tenu à